



## Arnaque bois de chauffage

Par **nath64**, le **19/01/2019** à **10:30**

Bonjour, j'ai commandé du bois sur internet la commande n'est jamais arrivée le téléphone ne fonctionne plus et bien sur j'ai payé avec ma CB 141 euros. Ma banque m'a dit qu'il n'est pas possible de récupérer la somme du fait que j'ai donné mes numeros de CB. Quels recours puis avoir? merci

Par **morobar**, le **20/01/2019** à **09:35**

Bonjour,  
SI vous avez effectivement exposé ainsi votre question à la banque, vous ne pouvez pas faire opposition au paiement sans code.  
Il ne vous reste plus qu'à déposer une plainte, sans grand espoir de récupérer vos sous ou la stère commandée.